



## Conseil économique et social

Distr. générale  
1<sup>er</sup> novembre 2018  
Français  
Original : anglais

---

### Commission du développement social

#### Cinquante-septième session

11-21 février 2019

**Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale : thème prioritaire : Lutter contre les inégalités et les obstacles à l'inclusion sociale au moyen des politiques budgétaires et salariales et des politiques de protection sociale**

### **Déclaration présentée par la Communauté internationale baha'ie, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social\***

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution [1996/31](#) du Conseil économique et social.

---

\* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



## **Déclaration**

### **Des milliards de personnes se soulèvent : tirer parti des capacités de chacun pour transformer la société en profondeur**

Partout dans le monde, des personnes réfléchies s'efforcent d'établir des dispositifs sociaux et économiques qui tiennent compte d'une réalité, à savoir : « tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits ». Dans cette optique, les mesures budgétaires et salariales, ainsi que celles relatives à la protection sociale, actuellement examinées par la Commission du développement social peuvent être considérées comme des moyens progressifs de stimuler le dynamisme des communautés, au sein desquelles des personnes issues de tous les milieux contribuent au bien commun et bénéficient de ce dernier. Aux quatre coins du monde, la société actuelle privilégie les intérêts individuels au détriment du bien-être collectif, glorifie l'accumulation des richesses et prône le développement économique, sans tenir compte de l'environnement naturel. Le cœur de l'action de la Commission réside donc dans la recherche de solutions qui permettraient aux États de mettre les forces économiques au service de la justice et des perspectives d'avenir, quel que soit le lieu de naissance ou la situation sociale d'autrui.

Prendre conscience de la dignité de quelque sept milliards de personnes, c'est reconnaître une réalité humaine qui est véritablement universelle. Il existe un principe largement admis, qui consiste à dire que l'humanité est constituée d'un seul et même peuple qui s'illustre dans sa diversité, à la fois en termes de langues, d'histoire et d'expression culturelle. À bien des égards, le système des Nations Unies lui-même ne peut fonctionner si l'on ne prend conscience de l'unicité de l'humanité. Pourtant, on peut constater que des révoltes sociales, fondées sur un sentiment de différence, éclatent de toutes parts. Les dispositifs qui avaient été conçus pour appuyer un monde de plus en plus interdépendant sont remis en question et dans certains cas, tout simplement abandonnés. L'hostilité que certains nourrissent à l'égard de l'autre balaie des populations entières dans le monde entier et divise les sociétés. Le consensus social actuellement établi eu égard à un certain nombre de normes fondamentales s'effrite de jour en jour, qu'il s'agisse des rapports entre collègues ou entre voisins, entre nations ou entre blocs économiques.

Il est essentiel d'envisager un avenir dans lequel de plus en plus de personnes se fédéreront autour de causes communes, si l'on entend lutter contre ces problèmes structurels. Il sera tout aussi essentiel d'être en mesure de concrétiser ces ambitions. Les dispositifs économiques visant à réduire les extrêmes, à la fois en termes de richesse et de pauvreté, ainsi qu'à favoriser la cohésion sociale seront essentiels à cet égard. D'une part, les politiques économiques actuellement examinées par la Commission pourraient permettre d'établir un seuil standard minimal au-dessous duquel personne ne pourrait tomber. Ces normes visent à faire en sorte que la malchance n'aboutisse pas à l'humiliation et que les échecs ne se transforment pas en catastrophes. D'autre part, ces politiques peuvent également contribuer à instaurer un environnement dans lequel le renforcement continu des capacités permettra de construire un monde meilleur.

### **Le rôle des institutions de gouvernance**

Comment les États Membres pourraient-ils exploiter les mécanismes politiques pour mettre en place des dispositifs qui soient à la hauteur des ambitions de la population ? Dans la pratique, les mesures visant à favoriser le développement social passent bien souvent par une relation donateur/bénéficiaire, ainsi que par les écueils

qui en découlent, à savoir le paternalisme et le sentiment de supériorité, d'une part, et la dépendance et la perte d'autonomie, d'autre part. Si l'on entend éviter ces écueils, il sera nécessaire de mettre en place de nouvelles formes de relations entre les communautés locales, la population et les institutions sociales. Ces nouveaux rapports permettront d'associer l'ensemble de la population, en l'invitant à réfléchir à propos de son avenir commun et des décisions importantes à prendre sur la manière de créer les conditions propices à cet avenir, ainsi que de tirer parti de ces réflexions. Dans les villages, dans les villes, dans les quartiers et au sein même des foyers, le processus ainsi enclenché visera à s'appuyer sur les talents et les points de vue de chaque membre de la grande famille que constitue l'humanité. À terme, le Gouvernement pourrait alors mener des activités axées sur le soutien et l'autonomisation, plutôt que de se contenter de « donner » et de « financer ». Aider à exploiter le pouvoir de transformation des communautés locales et des populations deviendra l'objectif fondamental des organismes, à tous les niveaux.

Cette perspective ne se traduira pas simplement par l'adoption d'une série de politiques. Elle aura une incidence sur le processus actuellement déployé pour étendre les limites de la capacité d'action et de la prospérité de chacun, à la fois à titre collectif et individuel.

Le renforcement des capacités des communautés locales, d'une part, et le respect, par le gouvernement, de son obligation de s'acquitter des tâches qui lui reviennent, d'autre part, peuvent parfois s'opposer. Mais à terme, cette dualité se révèle erronée, puisque c'est lorsque l'on a à la fois des politiques éclairées et une population qui a gagné son autonomie que l'on observe les progrès les plus rapides. Les communautés s'épanouissent à mesure qu'elles renforcent leurs capacités, à la fois intellectuelles, sociales, techniques et morales, de prendre des décisions éclairées sur les moyens d'exploiter leur capacité d'action, de manière à contribuer aux services publics et à bénéficier de ces derniers. L'objectif du gouvernement, consistant à promouvoir un progrès social de grande envergure, est quant à lui mieux à même d'être atteint lorsque les populations ont la capacité et la volonté de résoudre leurs problèmes sans le concours d'autrui. À cet égard, les politiques sociales et économiques sont essentielles pour que les États renforcent leurs partenariats avec les populations qu'ils appuient et qu'ils servent.

La mise en pratique de ces théories aboutira à des résultats nettement différents en fonction du contexte. Mais de nombreux objectifs auront une portée universelle, et l'ONU est la mieux à même de faciliter le processus d'apprentissage à l'échelle mondiale. Elle dispose à cet égard de nombreux outils, et peut notamment ouvrir des espaces de dialogue dédiés à la recherche authentique de solutions, au partage d'expériences et à l'identification des nouvelles tendances, tout en se tenant à l'abri de l'autosatisfaction et de la promotion personnelle. Elle est bien placée, par exemple, pour aider à mieux comprendre le processus de prise de décisions efficace et non plus se contenter de reproduire des politiques existantes. Avec le temps, les efforts entrepris en ce sens pourraient permettre de mieux comprendre les outils utilisés pour établir et mettre en œuvre des politiques efficaces, notamment le type de prise de décisions choisi pour renforcer l'autonomisation et la participation, ou le type de dialogue établi pour favoriser la mise en place d'une collaboration étroite entre les acteurs à différents niveaux.

L'ONU a également un rôle essentiel à jouer dans la promotion de certains domaines d'apprentissage essentiels. Comment, par exemple, peut-on réduire la stigmatisation dont sont parfois victimes les personnes qui bénéficient des programmes de protection sociale ? Dans le même ordre d'idées, dans quelles

conditions les politiques budgétaires et salariales, et les politiques de protection sociale contribuent à la mise en place de sociétés réellement soudées et inclusives, plutôt que d'alimenter simplement des sous-populations qui seront, certes bien desservies, mais également déconnectées.

### **Des milliards de protagonistes**

Tout le monde ou presque pense que la planète est actuellement en proie à de graves perturbations. Mais si l'on y prête un œil attentif, on peut observer que les signaux d'intégration, tout comme les signaux de désintégration, s'accroissent dans tous les domaines, ce qui donne à penser que l'on fait face à un processus de transition et de transformation mondial, et non pas simplement à une période de décadence. Les schémas d'association qui sont désormais dépassés tendent à disparaître, pour laisser place à de nouvelles formes de collaboration et de coopération. L'espace de dialogue qui en découle offre une occasion précieuse d'examiner les dispositifs sociaux et économiques qui sont le mieux adaptés aux ambitions de l'humanité et qui conservent uniquement les éléments du passé qui se sont révélés bénéfiques.

À terme, le règlement des défis mondiaux passera par des solutions d'envergure mondiale. L'élimination des inégalités, des fractures sociales et d'autres problèmes similaires passe par un renforcement de la prise de conscience et du sentiment d'identité. Il faut également mettre en place des systèmes universels qui ne peuvent être remis en cause, en sélectionnant parmi l'ensemble disparate que constituent les politiques nationales indépendantes. À cet égard, il serait opportun d'aborder un domaine d'apprentissage continu, à savoir, de quelle manière les politiques budgétaires, salariales et sociales peuvent-elles être mises en œuvre de manière à ce que la capacité de chacun de concourir à faire progresser l'humanité soit reconnue ? Comment les acteurs mondiaux peuvent-ils mener leurs activités de façon à tenir compte des milliers de personnes qui les entourent et qui sont porteuses de changement ? Comment, dans la pratique, les efforts entrepris en ce sens diffèrent de ceux déployés lorsque l'ensemble de la population mondiale était avant tout considéré sous l'angle du dénuement et du besoin ?

L'expérience a montré que pour édifier des sociétés égalitaires et inclusives, il serait nécessaire de faire face à des obstacles tenaces. Certains défis ont en effet une ampleur gigantesque, à l'instar de l'extrême concentration des richesses aux mains de quelques personnes ; la culture de la corruption qui touche souvent les nantis et les puissants mais influe également le quotidien des masses ; certaines formes de préjugés de longue date qui connaissent actuellement un regain considérable, non seulement dans les discours mais également dans l'élaboration de politiques et de législations. Pourtant, l'expérience a également montré que toutes les populations ou presque ont le pouvoir de remodeler la société lorsqu'elles sont animées par une vision commune de l'avenir et qu'elles partagent une ligne de conduite. Ce sont là des dynamiques que les États Membres ainsi que les organismes des Nations Unies et les organisations de la société civile peuvent encourager, à la fois dans des domaines pratiques et plus spécifiques, notamment dans les politiques examinées par la Commission cette année. Que chacun d'entre nous trouve sa place et contribue à exploiter le vaste potentiel d'une humanité toujours plus soudée et déterminée.